Farciennes, le 3 mars 2023

Madame la Conseillère
Monsieur le Conseiller,

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

lundi 13 mars 2023 à 18h30 en la salle du Conseil

Rue de la liberté 40

6240 Farciennes

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ANTERIEURE.-

2. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- RUE DU PUITS COMMUNAL, 8.- MODIFICATION.- DECISION A PRENDRE.-

3. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- RUE DU WAINAGE, 215.- MODIFICATION.- DECISION A PRENDRE.-

4. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- RUE DU LOUÂT.- MODIFICATION.- DECISION A PRENDRE.-

5. ENERGIE.- RAPPORT D'AVANCEMENT FINAL 2022.- DECISION A PRENDRE-.

6. MARCHE DE TRAVAUX EN MATIERE D'ECLAIRAGE PUBLIC.- RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION A LA COMMUNE A LA CENTRALE D'ACHAT D'ORES ASSETS.- DELIBERATION DE PRINCIPE.- DECISION A PRENDRE.-

7. PATRIMOINE COMMUNAL.- AFFECTATION DE LA NOUVELLE CURE.- BATIMENT PRIVE SIS RUE DE LA CHAUSSEE N°14.- DECISION A PRENDRE.-

8. PATRIMOINE COMMUNAL.- TROTTOIRS SIS RUE FERRER CADASTRES SECTION D N°179A3, 179Z2, 179Y2 ET 179X2 ET TROTTOIRS ET SENTIERS SIS RUE JOUAY CADASTRES SECTION A N°196C2, 196B2, 196A2, 196Z, 196Y, 375A , 375B ET 375C.- TRANSFERT DANS LE DOMAINE PUBLIC.- DECISION A PRENDRE.-

9. PATRIMOINE COMMUNAL.- VENTE DES PARCELLES COMMUNALES REPRISES DANS LE PERIMETRE SAR "ALBERT 1ER" SISES RUE ALBERT 1ER.- APPROBATION DU PROJET DU COMPROMIS DE VENTE.- DECISION A PRENDRE.-

10. PATRIMOINE COMMUNAL.- VENTE DU SENTIER COMMUNAL N°16 REPERTORIE A L'ATLAS DES CHEMINS VICINAUX, SUR LE SITE DE L'ECOPOLE.- CADASTRE SECTION C N°385A.- APPROBATION DU PROJET DE L'ACTE DE VENTE.- DECISION A PRENDRE.-

11. COMMUNE DE FARCIENNES.- CIMETIERE DU CENTRE.- ZONE DE CONCESSION D ET F.- DESAFFECTATION DE TERRAINS CONCEDES SUITE A UNE PROCEDURE EN DEFAUT D'ENTRETIEN.- DECISION A PRENDRE.-

12. ACCORD DE COLLABORATION ENTRE LA COMMUNE ET LE MEDIATEUR COMMUN A LA COMMUNAUTE FRANCAISE ET A LA REGION WALLONNE. - MEDIATION COMMUNALE. - POUR DECISION.-

13. CENTRES SPORTIFS FARCIENNOIS. - DISSOLUTION AVEC LIQUIDATION DE L'ASBL. - POUR DECISION.-

14. PLAN STRATÉGIQUE DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION.- DIAGNOSTIC LOCAL DE SÉCURITÉ 2023.- POUR APPROBATION.-

15. PLAN STRATÉGIQUE DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION.- PLAN STRATÉGIQUE 2023-2024.- FORMULAIRE DE MODIFICATION.- POUR APPROBATION.-

16. CONVENTION D'UTILISATION DG SD DU SPF BOSA POUR LES SERVICES WEB DE L'INTEGRATEUR DE SERVICES FEDERAL - POUR DECISION.-

17. ADMINISTRATION COMMUNALE.- SUBSIDE TAX ON PYLONS.- MARCHE DE SERVICE.- CAHIER SPECIAL DES CHARGES.- APPROBATION S'IL Y A LIEU.- DEFINITION DU MODE ET DES CONDITIONS DE MARCHE.- DECISIONS A PRENDRE.-

18. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL.- PROJET PEDAGOGIQUE ET EDUCATIF DES ECOLES COMMUNALES.- DECISION A PRENDRE.-

19. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL.- REGLEMENT DE TRAVAIL DES ECOLES COMMUNALES.- DECISION A PRENDRE.-

20. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL.- ANNEE SCOLAIRE 2022 – 2023.- ENCADREMENT DU 01 OCTOBRE 2022 AU 07 JUILLET 2023.- POUR INFORMATION.-

21. ASBL CENTRE CULTUREL DE FARCIENNES.- MODIFICATION DU CONTRAT PROGRAMME 2020-2024.- PROLONGATION DE LA RECONNAISSANCE. - POUR DECISION.-

22. PLAN DE COHESION SOCIALE.- RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 ET MODIFICATIONS DU PLAN PCS3 .- DECISION A PRENDRE.-

23. FINANCES COMMUNALES.- SITUATION DE CAISSE DU 3EME TRIMESTRE 2022.- PROCES VERBAL DE L'ECHEVIN VERIFICATEUR DE L'ENCAISSE.- COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL.-

24. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE.- REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE DECHU DE SON MANDAT.- POUR DECISION.-

25. REGIE COMMUNALE AUTONOME FARCIENNOISE - COLLEGE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.- DESIGNATION DU REVISEUR.- PROPOSITION AU CONSEIL COMMUNAL.-

26. S.A. LE CREDIT HYPOTHECAIRE O.BRICOULT.- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES.- ORDRE DU JOUR.- DECISION A PRENDRE.-

27. SPW.- AVIS DE TUTELLE.- POUR INFORMATION.-

Par le Collège,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Jerry JOACHIM

Hugues BAYET